

Relations industrielles Industrial Relations



Les syndicats dans les pays de l'Est. Compte-rendu des journées d'études, 19-21 novembre 1962. Centre d'Étude des pays de l'Est. Institut de sociologie Solvay, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1963. 97 pp.

Gérard Dion

Volume 21, Number 1, 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027669ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027669ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dion, G. (1966). Review of [*Les syndicats dans les pays de l'Est. Compte-rendu des journées d'études, 19-21 novembre 1962. Centre d'Étude des pays de l'Est. Institut de sociologie Solvay, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1963. 97 pp.*] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 21(1), 113–114.
<https://doi.org/10.7202/027669ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1966

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ployées? La démocratie et la bureaucratie peuvent-elles coexister dans un syndicat?

Organiser et négocier sont deux des principales fonctions des syndicats. Ceux-ci rencontrent aujourd'hui certains obstacles à ces deux fonctions. D'abord le changement dans la composition de la force de travail pose le problème d'organiser les collets-blancs, et ensuite les clauses de la convention tendent à s'élargir davantage et les salaires ne sont pas la seule revendication. De plus, certains articles traitent du fondement légal de certaines clauses : les règles de droit au travail, le « feather-bedding », les droits de propriété du travailleur vis-à-vis sa tâche. Enfin le point de vue du management vis-à-vis la négociation et la réaction du syndicalisme à cette attitude terminent cette partie.

Une autre dimension en relations industrielles est celle de l'économique du travail. La théorie des salaires et la structure du marché du travail en sont deux aspects fondamentaux. Certaines réflexions sur l'inflation et les salaires, la distribution du revenu et le problème de l'emploi complètent cette partie.

Enfin, la politique du gouvernement américain en relations de travail et ses perspectives d'avenir forment le thème de la sixième partie.

Plusieurs de ces articles énoncent des propositions contraires, de telle sorte que le lecteur peut confronter ces différents points de vue. De plus, par l'introduction à chaque partie, il est plus facile de disséquer la matière présentée et les principaux thèmes de chaque article.

Fernand Blais

L'année sociale 1964, Guy Spitaels, Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles. 1965. 339 pages.

Quelle fut la vie sociale belge en 1964? L'auteur, Guy Spitaels, présente comme chaque année une chronique qui permet de jeter un coup d'oeil sur le passé récent.

D'abord il aborde, le conflit medico-gouvernemental autour de l'assurance-maladie, et retrace les principaux événements d'alors. Il continue avec la législation sur les conflits hospitaliers et la loi sur l'extension de l'assurance-maladie aux travailleurs indépendants. Cette partie est autant plus intéressante qu'ici, au Québec, nous commençons à aborder ce problème.

Deux autres lois sont aussi importantes : celle sur le repos le dimanche et celle relative à la durée du travail.

Quant à la vie paritaire, l'auteur replace le débat autour de la politique anti-inflationniste et retrace, avec quelques aperçus sociologiques, le conflit industriel de la fabrication métallique.

La vie syndicale, le visage social de l'Europe et un coup d'oeil sur l'emploi et le chômage résument les autres événements.

En somme, deux problèmes majeurs furent élaborés pour 1964 : celui de l'assurance-maladie et la discussion autour de la politique de revenu qui dégénéra en débat sur la politique des salaires. Enfin, on peut résumer selon l'auteur de la préface : « Ce n'est point pour ne nous être arrêté cette fois qu'aux avatars de l'assurance-maladie et aux problèmes des relations sociales collectives que les autres chapitres méritent moins d'appréciations favorables. La recension des événements sociaux à laquelle se livre l'auteur, leur classement et leur présentation, constituent un outil précieux ».

Fernand Blais

Les syndicats dans les pays de l'Est. Compte-rendu des journées d'études, 19-21 novembre 1962. Centre d'étude des pays de l'Est. Institut de sociologie Solvay, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1963. 97 pp.

C'est une excellente initiative qu'a prise le Centre national pour l'étude des Etats de l'Est de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles en organisant un colloque sur « les syndicats dans les pays de l'Est » avec la participation de personnages provenant de ces pays.

Cet ouvrage est le compte-rendu des travaux qui y ont été présentés. Après un exposé introductif portant sur les « syndicats en Europe occidentale » par le professeur Doucy de Bruxelles, on y trouve traités les sujets suivants : « Les syndicats en Union Soviétique » (N. Antropov, Moscou) ; « Les syndicats en Pologne » (J. Wiszkiel et M. Krukowski, Varsovie) ; « Les syndicats en Tchécoslovaquie » (O. Papez et K. Kral, Prague) ; « Les syndicats en Yougoslavie » (D. Knezevic et Petrovic, Belgrade). Pour conclure, le professeur Dekkers (Bruxelles) fait une brève synthèse des travaux de ces trois journées.

Ce colloque a certainement été fructueux pour les participants, baignés qu'ils étaient

dans l'atmosphère d'une pareille rencontre ; de plus ils avaient la possibilité dans des contacts personnels de compléter une information superficielle ou insuffisante. Le lecteur n'a pas cet avantage : il est obligé de se limiter aux textes du compte-rendu. Aussi, mis-à-part l'excellent exposé du professeur Doucy qui, avec objectivité, s'est attaché à présenter les traits caractéristiques de la situation, du rôle et de l'évolution des syndicats en Europe occidentale, on reste sur son appétit avec les autres communications. Elle ne manquent pas d'intérêt, mais sur les points précis où l'on voudrait avoir des éclaircissements, elles demeurent vagues, superficielles. De plus, chez les rapporteurs de l'Union Soviétique et de Tchécoslovaquie surtout, se manifestent une certaine absence d'esprit critique et une candide tendance à l'apologie. La synthèse finale s'en ressent lorsque le professeur Dekkers tente de proposer les différences et les ressemblances entre les syndicats de l'Est et ceux de l'Ouest. Définir « le syndicat moderne comme une association qui a pour mission de protéger les travailleurs » convient sans doute à mettre tout le monde d'accord, mais n'avance pas grand-chose. Il est regrettable qu'il n'ait pas été donné suite au vœu du professeur Dekkers de publier en même temps que ces travaux une documentation sur les syndicats dans les pays de l'Est.

Gérard DION

Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier, de l'an 1000 à 1700. Les Presses de l'université Laval, Québec, 1966. 773 pages. \$15.00.

J'ai voulu jeter un coup d'oeil sur le **Dictionnaire biographique du Canada** pour avoir une idée du contenu de cet ouvrage, de sa présentation, de son ordonnance, et vérifier la teneur de certains articles sur lesquels j'avais déjà quelques connaissances et j'ai été pris au piège. Malgré d'autres travaux à faire, j'ai passé tout un jour de congé avec sa soirée plongé dans la lecture du **Dictionnaire**. C'est dire tout l'intérêt qu'il

suscite. Et je suis sûr que tous partageront ma réaction.

Ce premier volume qui couvre la période de l'histoire du Canada de l'an 1000 à l'an 1700 contient la biographie de 594 personnages qui ont joué un rôle en notre pays. Chacune a été écrite après des recherches minutieuses par un spécialiste dont la compétence est reconnue et l'on trouve à la fin de l'article les sources auxquelles on peut se référer pour plus amples informations.

Les responsables ont profité de l'expérience des autres entreprises analogues. En consacrant chaque volume à une période déterminée, grâce à un système de renvois, on permet au lecteur de situer les faits dans le contexte général de cette époque. De plus, on accélère ainsi la publication de cette oeuvre monumentale, car on n'est pas obligé d'attendre que toutes les biographies de toutes les périodes soient rédigées avant de procéder à l'impression.

Les biographies que nous avons lues sont bien écrites, bien charpentées. Avec beaucoup de sérénité et d'objectivité elles font état des diverses opinions lorsqu'il s'agit de personnages donnant lieu à des polémiques. Nous voulons signaler d'une façon particulière les études préliminaires que l'on trouve en tête du volume et qui présentent une excellente synthèse de l'histoire du Canada durant cette période. Je regrette cependant que les éditeurs ne nous aient pas fourni quelques cartes géographiques de l'époque.

Le **Dictionnaire biographique canadien** est publié simultanément en français et en anglais, grâce à la collaboration de l'Université Laval et de l'Université de Toronto. Rien n'a été négligé pour en faire une oeuvre la plus parfaite possible. Et l'on a réussi.

Sans aucun doute, le **Dictionnaire** devra se trouver dans toutes les bibliothèques publiques et les bibliothèques des institutions de formation, mais il a aussi sa place dans celles de professeurs et de toute personne qui veut mieux connaître le Canada.

Gérard Dion